



بنك الإسكان  
BANQUE DE L'HABITAT

## AVIS DE CONSULTATION - N° CA – D.F.G.C 01/2014

### CONSULTATION POUR LA REALISATION D'UNE ACTION DE FORMATION POUR LES CADRES DE LA BANQUE DE L'HABITAT

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer une consultation pour la réalisation d'une action de formation pour les ingénieurs développeurs/concepteurs de la Banque au titre de l'année 2014.

Les Soumissionnaires qui désirent participer à la présente consultation, doivent se présenter à la **Direction des Services Communs** de la Banque de l'Habitat : bureau N°312 - 3<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble **K** sis à l'espace de Tunis 1073 Montplaisir, munis de carte d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la présentation d'un reçu attestant le versement en espèce de trente (30) Dinars non récupérables, au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement, contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central : 18, Avenue du Mohamed V, 1080 Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 3 du cahier des Conditions de la consultation comme suit :

#### I-OFFRE TECHNIQUE :

- Une enveloppe intérieure fermée constituant les documents listés dans l'article 3 alinéa 3.1 portant le nom du soumissionnaire, le numéro de la consultation et la mention suivante :

« CONSULTATION POUR LA REALISATION D'UNE ACTION DE FORMATION POUR LES CADRES DE LA BANQUE DE L'HABITAT - OFFRE TECHNIQUE »

#### II-OFFRE FINANCIERE :

- Une enveloppe intérieure fermée, constituant les documents listés dans le tableau de l'alinéa 3.2 portant le nom du soumissionnaire, le numéro de la consultation et la mention suivante :

« CONSULTATION POUR LA REALISATION D'UNE ACTION DE FORMATION POUR LES CADRES DE LA BANQUE DE L'HABITAT -OFFRE FINANCIERE »

Ces deux enveloppes ainsi que les pièces administratives listées dans l'article 3 y compris la caution provisoire dont le montant est fixé à Quatre Cents (400 ) Dinars doivent être placés dans une enveloppe extérieure fermée et scellée portant la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR » Consultation N° CA – N° CA – D.F.G.C 01/2014

«CONSULTATION POUR LA REALISATION D'UNE ACTION DE FORMATION POUR LES CADRES DE LA BANQUE DE L'HABITAT»

La date limite de réception des offres est fixée au **07 juillet 2014** jusqu'à 13 heures; date et heure limites fixées pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi).

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.